



**Sunshade**

**Garantie**

**Couverture de la garantie :** Notre obligation en vertu de cette garantie se limite à la réparation ou au remplacement de toute pièce ou composante fabriquée par Sunspace qui est jugée défectueuse pendant les périodes de garantie applicables décrites ci-dessus.

Si la réparation ou le remplacement de la pièce défectueuse s'avère excessivement coûteux, le fabricant pourra rembourser le prix d'achat du produit concerné.

Cette garantie ne s'applique pas aux produits endommagés ou jugés défectueux à la suite d'une mauvaise manipulation, d'une utilisation inadéquate, d'un entretien inadéquat, ou en raison des conditions du site ou de travaux effectués par des tiers.

**Limitation de la garantie :** Sunspace n'est pas responsable des dommages indirects, punitifs, particuliers, accessoires ou consécutifs, ni des pertes que le consommateur pourrait subir ou encourir relativement à ce produit ou à son utilisation.

**Procédure de réclamation :** Si une réclamation au titre de la garantie s'avère nécessaire, veuillez envoyer la pièce défectueuse (si cela est possible) ou demander une inspection par l'entrepreneur ayant effectué l'installation.

Si la pièce est jugée défectueuse, une pièce de remplacement neuve vous sera fournie sans frais (transport payable à la réception).

Après plus de 30 ans à concevoir des pièces destinées à profiter pleinement du soleil, il y avait une certaine ironie à créer un produit conçu pour le contrôler.

Chez Sunspace, nous savons que les propriétaires de solariums apprécient leurs espaces de vie intérieurs/extérieurs, mais souhaitent parfois davantage de confort, d'intimité et de contrôle de la lumière. C'est pourquoi nous avons développé une solution adaptée.

Comme des « lunettes de soleil » pour vos fenêtres, les produits Sunshade sont fabriqués sur mesure pour votre solarium, bloquent les rayons UV nocifs ainsi que la lumière indésirable.

Sunspace Modular Enclosures Inc.

300 Toronto Street

Newcastle, Ontario, CANADA

L1B 1C2

1-800-755-3365



## Garantie Sunspace Sunshade

Sunspace Modular Enclosures Inc. (le fabricant) garantit à l'acheteur d'origine que les matériaux et la fabrication sont de qualité supérieure, conformément à cette garantie limitée non proratisée.

- Sunspace garantit que chaque store Sunshade est assemblé avec soin selon les normes les plus élevées, en utilisant uniquement des matériaux de qualité supérieure.
- Sunspace offre une garantie à vie sur tous les composants en aluminium contre les défauts de fabrication et de matériaux.
- Le vinyle, le tissu Sheerweave et le mécanisme à chaîne sont garantis pendant 3 ans dans des conditions normales d'utilisation contre les défauts de fabrication et de matériaux.
- Cette garantie ne couvre pas l'abus, la mauvaise utilisation ou une installation inadéquate. Toute modification effectuée à l'extérieur de l'usine annulera cette garantie.
- L'obligation de Sunspace en vertu de cette garantie se limite au remplacement de toute pièce ou composante jugée défectueuse pendant les périodes de garantie applicables décrites ci-dessus. Sunspace n'est pas responsable des dommages indirects, punitifs, particuliers, accessoires ou consécutifs, ni des pertes que le consommateur pourrait subir ou encourir relativement à ce produit ou à son utilisation.

